



TROPHÉE DES MIXTES DÉPARTEMENTAL 2025

LE 16 MARS 2025



Droit d'inscription :16 euros

Plateau repas : 10 euros

Mandat disponible sur notre site internet

<http://compagnie des archers du Ronchay.fr>

Inscription

Alexis.vallee711@gmail.com

Règlement

M Canu Sylvain

27 impasse des hortensias

76730 Avremesnil

Les inscriptions et réservations de plateaux repas seront définitives qu'à réception du règlement par chèque libellé à l'ordre :

Compagnie des archers du Ronchay

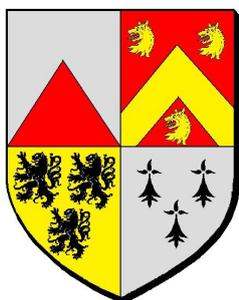
Transmettre vos règlements avant le :1/03/2025

Adresse du lieu de compétition :

Gymnase de Luneray, rue des écuyers

76810 Luneray

N49831109,E0.924414



Le Comité Départemental de Tir à l'arc et la compagnie des Archers du Ronchay ont le plaisir de vous inviter au Trophée des Mixtes Départemental 2025
gymnase de Luneray rue des écuyers 76810 Luneray .

Catégories et distances

Néo –licenciés (1ère licence prise à partir du 01/09/2023) arcs classiques toutes catégories d'âges(valides et para)+Néo toutes classifications + para sans limite de date de 1ère licence jeunes	Blason de 60 cm
Arc Classique Toutes catégories d'âge arc classique(valide et para);arc nu possible	Blason de 40 cm
Arc à poulies U15 à S3 (valide et para)	Blason 40 cm (4 spots)
Ar nu Toutes catégories d'âges arc s nus (valide et para)	Blason de 60 cm

L'équipe doit tirer 4 flèches ,2 par archer en 80 secondes, règlement sur le site de la FFTA

<http://www.fft.fr/pratiquer/découvrir-et-pratiquer/trophee-des-mixtes>

Déroulement et horaires

Déroulement	horaires
Greffes, inspection matériel	10h15
Echauffement	3 volées
Tir de Qualification (5 volets)	Après échauffement
Match de poules avant Big shoot Off en individuel pour chaque finale de chaque catégorie	1h après la fin du tir de qualification

Arbitre responsable : Nicolas Varnière **Arbitres adjoints :** Pascal Le Guellec , Bruno Mallet , Joel Moulin

arbitre en formation : Fabrice Lepont

Récompenses aux 3 premières équipes de chaque catégorie

Divers

Chaussures de sport obligatoires (compétiteurs et accompagnants)

Tenue dans la réglementation en vigueur

Interdiction de fumer ou de vapoter dans la salle

Buvette et sandwich sur place

